

RAPPORT D'INTERVENTION DPO_20082025_2

Bureau Du Procureur de Los Angeles

20 août 2025

Rapport officiel du Procureur Général Antoine Prokofief

Le **20 août 2025, à 16:05:00**, les services de police ont été saisis d'un braquage de bijouterie survenu au **403 Independence Way, River City.**L'intervention a été menée par les agents **COP01 James Carter, 7A15 Antoine Prokofief et RC001 John Nolan.**

Selon les premières constatations, deux individus de nationalité française ont commis l'infraction. Le premier suspect, identifié comme Mike Morgan, a été touché et appréhendé par les forces de l'ordre. Le second suspect, initialement en fuite, a été identifié comme Sam Morgan, décrit comme homme blanc, blond, porteur de lunettes. Ce dernier a depuis été appréhendé dans le cadre de l'affaire référencée 20082025_3, mettant ainsi fin à sa cavale.

Les assaillants étaient armés d'un pistolet de type Glock 17. La durée totale de l'opération a été de cinq minutes. Le mobile de l'infraction demeure inconnu à ce stade.

Il est porté à l'attention du parquet qu'une irrégularité procédurale pourrait être soulevée : il existe une possibilité que les droits Miranda n'aient pas été lus au suspect interpellé Mike Morgan, du fait que son arrestation ait été effectuée par une recrue. Conformément au droit en vigueur, cette omission, si elle est avérée, n'exonère pas le suspect des poursuites pénales ; elle pourra toutefois avoir un impact sur la recevabilité de certaines déclarations recueillies postérieurement à l'interpellation.

L'intervention des forces de l'ordre a été réalisée dans le respect des impératifs de sécurité publique et a permis de mettre hors d'état de nuire les deux auteurs présumés, l'un lors de l'opération initiale et l'autre dans une affaire distincte mais liée. Le dossier est transmis pour information judiciaire, afin d'établir la responsabilité pénale complète des suspects et de rattacher l'ensemble des procédures en une instruction cohérente.